

Cocktail météo attendu à Magog les 11 et 12 janvier La Ville surveille l'évolution de la situation

Magog, le 10 janvier 2020 – L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) est en mode alerte relativement au cocktail météo attendu au cours des prochains jours. Jusqu'à 40 millimètres de pluie et des températures douces sont attendus cette fin de semaine. Que ce soit à la maison ou sur les routes, la Ville de Magog appelle les citoyens à la vigilance.

Se préparer en toute sécurité

L'OMSCM demande aux citoyens de rester vigilants. Bien que la situation ne soit pas alarmante pour le moment, la pluie pourrait provoquer le gonflement des cours d'eau. C'est pourquoi il est recommandé de consulter la fiche d'information [Quoi faire avant, pendant et après une inondation](#).

L'OMSCM demande également à la population :

- De ne pas souffler ou pousser de la neige dans un rayon de 1,8 m (6 pi) autour d'une borne d'incendie;
- De dégager les toitures afin d'éviter toute problématique ou infiltration d'eau;
- D'éviter de stationner les véhicules dans la rue au cours de la soirée pour faciliter les opérations de déneigement et de dégagement des puisards.

Conseils de sécurité

Puisqu'une panne électrique peut occasionner certains risques pour la santé et la sécurité des personnes lorsqu'elle se prolonge pendant plusieurs heures, les pompiers et les policiers patrouilleront le territoire pour sensibiliser les citoyens sur les bonnes pratiques à adopter et répondre aux questions des citoyens.

L'OMSCM identifie trois des principaux risques en pareille circonstance :

- Incendie;
- Asphyxie au monoxyde de carbone;
- Intoxication alimentaire.



Comportements à prioriser lors d'une panne électrique

- Laisser les portes du congélateur et du réfrigérateur fermées;
- Mettre la nourriture périssable dans une glacière à l'extérieur de la maison (selon la température);
- Maintenir les thermostats au minimum;
- Porter une attention particulière aux personnes vulnérables de l'entourage pouvant avoir besoin d'aide.

Comportement à éviter lors d'une panne électrique

- Utiliser un appareil de cuisson extérieur (articles de camping, BBQ, etc.) à l'intérieur de la maison;
- S'exposer à toute situation pouvant mener à une intoxication au monoxyde de carbone ou à l'hypothermie.

Comportements à prioriser après une panne électrique

- Jeter les aliments périssables (produits laitiers, viandes, œufs, etc.) ayant été exposés à une température supérieure à 4 °C pendant plus de 2 h;
- Jeter tout aliment représentant des signes de détérioration (moisissure, mauvaises odeurs, etc.);
- Ne jamais recongeler des aliments décongelés.

Préparez-vous pour le futur

Il est possible d'être fin prêt à affronter une panne électrique majeure par de simples actions :

- Avoir à la maison une [trousse 72 h](#), ses papiers importants et ses médicaments à portée de la main;
- Faire une réserve d'eau embouteillée et de nourriture non périssable;
- Faire un plan d'urgence familial et déterminer le lieu de refuge;
- Faire vérifier, inspecter et, au besoin, nettoyer le système de chauffage par un spécialiste;
- Avoir un système de chauffage d'appoint conforme;
- Posséder un détecteur de monoxyde de carbone.



Liens complémentaires :

[Ministère de la Sécurité publique;](#)
[Urgence Québec;](#)
[Panne électrique.](#)

Actions de l'OMSCM

Les équipes de la Ville ont été déployées sur le terrain et assurent une surveillance continue des plans d'eau en plus d'agir en amont pour sécuriser le réseau routier. Les actions suivantes ont été amorcées et se poursuivront au cours des prochains jours :

- Dégagement préventif de puisards et de fossés pour éviter les débordements;
- Mobilisation de l'équipe de la voirie qui amorcera une opération d'épandage d'abrasifs dès que les conditions climatiques se détérioreront;
- Surveillance accrue des plans d'eau;
- Vérification préventive des infrastructures et des ponceaux.

La Ville de Magog invite les citoyens à signaler toute situation problématique en contactant la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334, ou, en cas d'urgence, composez le 911.

- 30 -

Source et information :

Division des communications
Ville de Magog
819 843-3333, poste 350

